

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE DE L'UNIVERSITE ADVENTISTE DE GOMA

COMITE SCIENTIFIQUE :

Ø PROFESSEURS

1. Abel MUYISA BAHEKWA
2. Adrien NINHAZIMANA
3. Alex BAUMA BALINGENE
4. BUTOA BALINGENE
5. Denis BENE KABALA LUTHIA
6. Déo BENGÉYA MACHOZI
7. Déo GAFUNDU
8. Edson NIYONSABA SEBIGUNDA
9. Elias SEMAJERI LADISLAS
10. Emanuel MWENDAPOLE KANYAMUHANDA
11. Felly DIONGO OMOKOKO
12. GAKURU SEMACUMU
13. Gaston KIMBWANI MABELA
14. Gratien LUKOGHO VAGHENI
15. Gratien MOKONZI BAMBANOTA
16. Jacqueline BIBOLA KALOMBO
17. Johnson OCAN
18. Johnny KATORO
19. Josué MUDERHWA
20. KALUME BASHARA
21. Laurent MUSABIMANA NGAYABAREZI
22. Laurent MUSAYI MUMBERE
23. David MALALA TAMBUE
24. MBOKANI KAMBALE BULAMBO
25. Michel DISONAMA SINDO
26. MUKANGU BASUA BABINTU LEYKA
27. MULEKA NGINDO
28. NEKA MBASA
29. Joseph NZABANDORA
NDIMUBANZI

30. OLIMBA WAKALUME KAVAIN
31. Olivier BYARUHANGA NGBAPE
32. Omer KAKULE MUHINDO
33. Osée KAYUMBA MUGOYI
34. Patrick BAMBO ANGE LIBONGI
35. Patrick WENDA TSHITALU
TSHILUMBA
36. Paul SENZIRA NAHAYO
37. Roger MUHINDO BINZAKA
38. Simon-Decap
ABAKUTUVANGILANGA
39. TEMBUE ZEMBELE WA OLOLO
40. Valentin MANZUBAZE KANANE
41. Venyste NDUHURA MIRINDI
42. Weber IREMBERE RWARAHIZE
43. William NZITUBUNDI SENDIHE

Ø CHEF DES TRAVAUX

1. Josué KALEMA DJAMBA
2. Affable IZANDENGERA
ABINTEGENKE

COMITE DE REDACTION :

1. Prof. Elias SEMAJERI LADISLAS
Directeur de Publication
2. Prof. Weber IREMBERE
RWARAHIZE
Directeur de Rédaction
3. CT Affable IZANDENGERA
ABINTEGENKE
Secrétaire

EDITORIAL

Chers lecteurs et lectrices,

Nous avons le plaisir de vous présenter le huitième volume des *Cahiers des Recherches Universitaires de l'Université Adventiste de Goma (CRUAGO)*. Ce recueil rassemble des travaux de recherche diversifiés qui explorent des problématiques contemporaines touchant l'éducation, l'économie, la littérature et la linguistique

Les articles débutent par une réflexion sur l'enseignement par la discussion comme levier pour améliorer les compétences des étudiants à Goma. Ensuite, une exploration littéraire survient avec des analyses d'œuvres telles que *Ce que le jour doit à la nuit* de Yasmina Khadra et *Une saison de machettes* de Jean Hatzfeld, offrant des perspectives nouvelles sur la poétisation et les discours.

Des articles abordent la linguistique et la stylistique, avec des analyses sur les africanismes dans la littérature et la représentation de l'identité féminine, soulignant la richesse de l'expression littéraire africaine.

Les enjeux économiques sont également présents avec des réflexions sur la gouvernance et la gestion des risques bancaires et l'impact de l'exploitation minière sur l'agriculture. Ces travaux offrent une compréhension approfondie des dynamiques économiques en République Démocratique du Congo.

Un article explore les obstacles au développement par la résistance au planning familial dans la ville de Goma, révélant ainsi des pistes de solutions à cette problématique.

Ce volume offre des perspectives enrichissantes pour les spécialistes et le grand public intéressé par les enjeux contemporains en République Démocratique du Congo et au-delà. Nous vous invitons à plonger dans ces articles et à enrichir votre réflexion.

Bonne lecture !

Le Comité éditorial

TABLE DES MATIERES

COMITE SCIENTIFIQUE :.....	1
COMITE DE REDACTION :	1
EDITORIAL	2
Enseignement par la Discussion : Un Tremplin pour les Competences des Etudiants des Universites de Goma.....	5
KULIMUSHI DEGEMBYA AKILI JEROME	5
Etude de la Validité et de la Fidelité à l'Epreuve Nationale de Fin d'Etudes Primaires (ENAFEP) dans la Sous-Division Urbaine de Goma.....	20
BANGI KIRANGA MUKOBYA	20
Obstacles à la Communication dans le Processus Enseignement-Apprentissage en Mathématique : En 7^e et 8^e Annees Education de Base dans les Ecoles de la Ville de Goma	33
ALBERT RUKUNDO NDISEBUYE	33
Impact des Mécanismes de Gouvernance sur la Gestion des Risques Bancaires et la Performance des Banques en République Démocratique du Congo, Cas de la Trust Merchant Bank	41
TCHIZA NGABO FAUSTIN	41
Impact de l'Exploitation Minière non orientée sur le Secteur Agricole.....	65
INNOCENT IMANIRIHO RWAGASORE ^{1*}	65
FAUSTIN TCHIZA NGABO ²	65
Gouvernance Actionnariale et Création de la valeur dans les PME Congolaises	78
IMANIRIHO RWAGASORE INNOCENT ¹	78
NZAYISENGA MINANE JEAN-CLAUDE ²	78
Obstacles au Développement par la Résistance au Planning Familial en Ville de Goma	107
DAVID MAOMBI MULUME MUTAALAM ^{1*}	107
REDEMPTEUR NTAWIRATSA ²	107
HERI DUNIA MUGISHA ³	107

Effectuation Approche Entrepreneuriale des Femmes Analphabètes Membres de la Fondation Kasikila.....	120
MISHIKI BIKUNDE JACKSON	120
Le Fonctionnement des Illocutions du Désappointement dans ce que le Jour doit à la Nuit de Yasmina Khadra	139
CELESTIN NTAWUTABAZI NGAYUBWIKO	139
La Poétique des Discours Funèbres dans une Saison de Machettes de Jean Hatzfeld.....	152
PHILANTHROPE SABITI ZIKWIRA	152

Impact des Mécanismes de Gouvernance sur la Gestion des Risques Bancaires et la Performance des Banques en République Démocratique du Congo, Cas de la Trust Merchant Bank

Tchiza Ngabo Faustin

Institut supérieur pédagogique de Ngungu « ISP/Ngungu »

tchizaf015@gmail.com

Résumé : Notre étude porte sur le système de gouvernance et son impact sur la gestion des risques et la performance financière de la TMB. Nous voici arrivé au terme de notre travail intitulé Impact des mécanismes de gouvernance sur la Gestion des risques bancaires et la Performance des Banques en République Démocratique du Congo, Cas de la Trust Merchant Bank RDC. En réalité, toute entreprise soucieuse de son devenir est sensée s'interroger. Cette étude nous a permis, d'une part, de prendre connaissance des différents concepts inhérents à la performance financière ainsi qu'à la gestion de risque et la gouvernance. Et d'autres parts, de parcourir la littérature empirique mettant en évidence le lien entre ces notions. Ainsi les objectifs spécifiques permettant de répondre à la question générale sont les suivants : Analyser l'état de la gouvernance au sein de la TMB RDC ; Evaluer comment la qualité de la gouvernance a impacté la gestion des risques pendant notre période d'étude, Analyser l'impact de la bonne gouvernance sur l'évolution des indicateurs financiers de la TMB RDC. Les hypothèses suivantes ont conduit notre recherche : Il y aurait un bon état de gouvernance au sein de la TMB RDC, Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur la gestion de risques au sein des institutions financières et Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur l'évolution des indicateurs de la performance financière au sein de la Trust Merchant Bank en RDC. La considération de nos résultats de recherches confrontées aux résultats empiriques de nos prédécesseurs nous permet ainsi de confirmer nos deux hypothèses de recherche selon lesquelles Il y aurait un bon état de gouvernance au sein de la TMB RDC. Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur la gestion de risques au sein des institutions financières. Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur l'évolution des indicateurs de la performance financière au sein de la Trust Merchant Bank en RDC.

Mots clés : Performance Financière, gouvernance, gestion des risques.

Abstract: Our study focuses on budgetary practices and the financial performance of coffee export companies in Democratic Republic of the Congo, more particularly in North Kivu Province, case studied within the Company for Organization and Promotion of Coffee Activities. We want to evaluate, through this scientific research work, what budgetary practices contribute to the financial performance of the aforementioned companies. This work should help coffee export companies to properly apply budgetary practices, especially their faithful execution, to improve their financial performance, an objective pursued

by each company. We have found that most coffee companies do not take sufficient account of applying the budget normally, which could impact their financial and operational performance. As such, we have opted for the positivist epidemiological posture supported by several methods and techniques involved in the production of this scientific work. The consideration of our research results compared to the empirical results of our predecessors thus allows us to confirm our two research hypotheses according to which a good state of budgetary practices would be based on a good budgetary forecast, a good budgetary execution system and a budgetary evaluation effective on the one hand and the other hand, well-done budgetary practices would have had a positive impact on financial performance indicators. This pushes us to confirm our theoretical model according to which the relationship between budgetary practices impacts financial performance within a coffee export company in Democratic Republic of the Congo, more particularly in North Kivu Province. If budgetary practices are well maintained, their influence on financial performance becomes positive and otherwise, the influence becomes negative. In principle, good budgetary practices would lead to objectives being achieved at lower costs; especially costs will be managed faithfully as initially planned. In a practical way, this work could help coffee export companies in Democratic Republic of the Congo, more particularly in North Kivu Province, to ensure good budgetary practice to remain sustainable and to achieve this; we have given them remedial actions.

Keywords: Financial Performance, Effectiveness, Efficiency, Budgetary Practices.

1. Introduction

Selon la théorie de la contingence, il existe une probabilité qu'un élément interne ou externe à l'organisation ait une influence, directe ou non, sur un ou plusieurs de ses composantes ou de ses pratiques (GREPME, 1997). Les auteurs tels que Woodward (1958), Burns et Stalker (1961), Lawrence et Lorsch (1967) ont élaboré la théorie de la contingence. Dans cette théorie, ils s'intéressent aux variables internes et externes ayant un impact majeur sur la structuration des organisations. Pour le banque la gestion de risques fait partie importante de la structure de vie de l'organisation.

Selon Bouheni (2016), la crise financière 2007-2008 a mis en lumière non seulement les défaillances au niveau de la régulation financière et de la surveillance ainsi que l'échec de la structure de la gouvernance bancaire, mais aussi au niveau des méthodes économétriques utilisées dans la plupart de travaux de recherche et qui n'ont pas pu parier la crise jusqu'à son apparition. Cette crise récente a montré la nécessité de repenser les fondements de la régulation des systèmes financiers, les réflexions sur la structure gouvernementale des banques, et les méthodes économétriques utilisées et jugées robustes.

La gouvernance d'entreprise joue un rôle déterminant dans le développement du marché financier et la valeur de l'entreprise partout dans le monde (La Porta et al., 2000). Plus particulièrement, en période de crise financière, il est généralement reconnu que l'une des principales causes de déclenchement d'une crise financière est un système de gouvernance

déficient (Choi, 2000). La gouvernance d'entreprise apparaît ainsi comme une façon d'atténuer les chocs économiques.

Les pratiques de gouvernance affectent la façon dont les banques accroîtront leurs activités commerciales (Illieca et al., 2009). Plusieurs grandes banques commerciales ont ajouté à leur cœur de métier d'intermédiation financière, des activités plus complexes comme la titrisation. Ceci les a incités à des prises de risque excessives qui ont augmenté le niveau du risque systémique et accru les difficultés et l'instabilité financière et provoqué la crise financière de 2008. Depuis, les banques ont été soumises à une réglementation plus forte et ont dû abandonné leurs activités de titrisation, ce qui a eu pour effet secondaire d'augmenter la volatilité des produits financiers.

Charreaux (1997) définit la gouvernance comme l'ensemble des mécanismes organisationnels et institutionnels ayant pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants, autrement dit, qui « gouvernent » leur conduite et définissent leur espace discrétionnaire

Macey et O'hara (2003), ont identifié les caractéristiques spécifiques de la gouvernance bancaire par rapport aux firmes non financières, dues à la présence de certains facteurs, à savoir l'opacité, la structure particulière du passif, la réglementation ainsi que l'activité d'octroi du crédit. Selon ces auteurs, les mécanismes externes restent à discipline inefficace ou au moins limitée et ont des effets controversés, et cela revient, selon eux, principalement à l'opacité qui caractérise les banques. De même, Anderson et Campbell (2004) trouvent qu'il existe une certaines rigidités des mécanismes externes. Ce qui octroie aux mécanismes internes, en l'occurrence la structure de propriété et le conseil d'administration, un rôle important dans la gouvernance des banques et la minimisation de leur risque.

Par ailleurs, le risque de crédit, qui est le risque qu'une partie donnée ne puisse faire face à ses engagements, demeure la principale préoccupation du secteur bancaire et c'est pour cette raison que les recherches académiques sont orientées massivement vers une meilleure compréhension et gestion du risque de crédit.

Bies (2002) affirme que le conseil d'administration doit assurer que la banque possède des processus d'audit et de contrôle interne effectifs et adéquats à la nature et à l'étendue de son activité. Les auteurs de la théorie de l'agence et ceux du gouvernement d'entreprise en général (Charreaux, 1997 ; Shleifer A. & Vishny, 1997) supposent que la structure de propriété peut être un moyen de contrôle efficace de la gestion des dirigeants, car elle permet de réunir, lorsque certaines conditions sont présentes (concentration du capital et nature des actionnaires), les bases d'un système de contrôle efficient, à savoir, une incitation des contrôleurs à remplir leur fonction, ainsi qu'un moindre coût du contrôle.

Une étude de la Banque des Règlements internationaux (BRI) a montré que les banques dotées d'un système de gouvernance efficace ont un niveau de risque très faible que les autres. Une autre étude réalisée dans le même sens par la Banque Centrale Européenne (BCE), a conclu que les banques ayant un système de gestion efficace ont une meilleure performance financière.

Il est donc utile à noter que si une banque opte pour un système de gouvernance efficace, ceci sera un facteur important dans la gestion de risques ainsi que la performance de celle-ci. Il permet ainsi de réduire les risques et la performance financière de banques.

Dans ce contexte, et en se basant sur des variables de la gouvernance bancaire et sur des mesures du risque, nous avons essayé dans le cadre de notre travail de recherche, à l'aide de l'analyse discriminante, de déterminer l'impact des mécanismes internes de gouvernance sur la gestion des risques pour les banques Congolaises et si cet impact rend nécessairement la banque performante ; cas étudié au sein de la Trust Merchant Bank.

La théorie de contingence stipule qu'il existe de facteurs tant internes qu'externes à l'entité pouvant impacter sa situation globale. D'une manière générale, les dirigeants de ces entités sont censés de bien faire un contrôle imminent de risques auxquels l'entreprise fait face.

La gouvernance d'entreprises joue un rôle important dans la gestion de risques ; elle contribue à garantir que les risques sont identifiés, mesurés, surveillés et contrôlés de manière efficace. Les principes de la gouvernance des banques sont entre autres : la séparation des pouvoirs, la transparence et la responsabilité. La gouvernance d'une banque définit le cadre dans lequel la gestion des risques est mise en œuvre. Elle garantit ainsi que les risques sont pris en compte de manière efficace et que les dirigeants et le conseil d'administration en sont responsables de la gestion.

La gestion des risques bancaires est un processus continu qui doit normalement être adapté en fonction de l'évolution des activités de la banque et même, de l'environnement dans la banque évolue ; il s'agit ici de l'environnement externe. Dans le même ordre d'idée, un système de gouvernance et de gestion des risques efficace sont essentiels pour la pérennité d'une entreprise financière. Ce système contribue à protéger les intérêts des clients, des actionnaires, des parties prenantes et intéressées par la gestion de la banque voir même assurer la stabilité du système bancaire, ce qui amène la banque à devenir de plus en plus performante. La performance d'une banque est mesurée par sa rentabilité, sa solvabilité et sa liquidité.

Il se fait voir en République Démocratique du Congo, plus particulièrement en Province du Nord-Kivu que, malgré ses différents bienfaits, la bonne gouvernance reste un outil négligé et suffisamment ignoré. C'est ainsi notre recherche s'inscrit dans le cadre à remédier à cette situation qui ronge les entreprises financières. Notre travail cherche à démontrer la façon selon laquelle est tenue la gouvernance de banques et celle-ci à un impact sur la gestion des risques bancaires.

Dans le cadre de notre travail de recherche scientifique, nous voulons répondre à la question générale de savoir l'impact réel de la gouvernance d'entreprises financières sur la gestion des risques sur la performance financière des banques, cas étude de la Trust Merchant Bank, « T.M.B ».

Cette question est complétée par les questions spécifiques suivantes :

Quel est l'état de la gouvernance au sein de la TMB ?

Comment la qualité de la gouvernance a-t-elle impacté la teneur des risques au sein de la TMB ?

Comment la qualité de la gouvernance impacte-elle l'évolution des indicateurs de la performance financière au sein de la TMB ?

Dans notre travail, nous voulons comprendre l'impact de la gouvernance sur la gestion des risques au sein des entreprises financières cas de la TMB.

Ainsi les objectifs spécifiques permettant de répondre à la question générale sont les suivants :

Analyser l'état de la gouvernance au sein de la TMB RDC ;

Evaluer comment la qualité de la gouvernance a impacté la gestion des risques pendant notre période d'étude.

Analyser l'impact de la bonne gouvernance sur l'évolution des indicateurs financiers de la TMB RDC.

Les hypothèses suivantes conduiront notre recherche :

Il y aurait un bon état de gouvernance au sein de la TMB RDC.

Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur la gestion des risques au sein des institutions financières.

Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur l'évolution des indicateurs de la performance financière au sein de la Trust Merchant Bank en RDC.

Choix et Intérêt du Sujet de la recherche

Le choix de ce sujet a été motivé par le grand désir de bien vouloir nous expérimenter financièrement dans le domaine bancaire en République Démocratique du Congo.

L'Intérêt du sujet est qu'à part un intérêt personnel, ce travail aura un intérêt particulier pour les entreprises financières parce que nous allons éclater les avantages de la bonne gouvernance dans la gestion des risques et cela pour devenir de plus en plus performantes. Du point de vue social, cette recherche servira d'une base de données pour les recherches futures car le domaine bancaire étant encore très vaste.

Selon la théorie d'agence qui étudie dans le sens économique les relations entre deux parties, le principal et l'agent, le principal délègue une tâche à l'agent, qui agit en son nom. Cependant, il existe une asymétrie d'information entre le principal et l'agent, ce qui entraîne des

conflits d'intérêts. Le Principal veut maximiser ses profits et l'agent cherche à minimiser ces profits en maximisant les salaires et les autres avantages liés. La résolution de conflits d'intérêts issus du contrat d'agence prône deux aspects, qu'il faut minimiser cet opportunisme de l'agent ou dirigeant en mettant en place un budget (il s'agit du contrôle) et que le principal peut aligner les intérêts de l'agent avec les siens en lui proposant des incitations financières ou non financières (il s'agit de l'incitation).

Pour Michael C. Jensen et William H. Meckling (1976), la relation d'agence est un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le(s) principal(aux)) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation de décision à l'agent. Les travaux de Monsieur Eric Von Hippel montrent comment résoudre le dilemme « acheter ou innover » dans la relation entre un fabricant et un utilisateur (ce dernier pouvant être une firme ou un individu). L'utilisateur est le principal, quant au fabricant, lui est un agent. Pour Robert Anthony (1916-2013), Il a développé la théorie de la planification, selon laquelle la budgétisation peut améliorer la performance financière en aidant les entreprises à mieux planifier leurs opérations.

La théorie d'agence s'applique au budget pour résoudre les conflits d'intérêts entre les différentes parties prenantes d'une organisation. Les actionnaires sont les principaux d'une entreprise, tandis que les dirigeants sont les agents. Il peut y avoir un conflit d'intérêts entre les actionnaires et les dirigeants, car les dirigeants peuvent être incités à prendre des décisions qui profitent à leurs propres intérêts plutôt qu'à ceux des actionnaires qui sont ceux d'améliorer la performance de l'entreprise. Le budget peut être ainsi utilisé pour résoudre les conflits d'intérêts en alignant les intérêts des différentes parties prenantes. Dans ce sens, le budget peut prévoir même des incitations financières pour les dirigeants dans le but de devoir résoudre ce conflit d'intérêt et maximiser le profit de l'entreprise et par conséquent l'amélioration de la performance. A l'échelle mondiale, les auteurs prouvent que la théorie d'agence est un outil précieux pour comprendre les relations entre les principaux et les agents dans le contexte du budget. Elle peut être utilisée pour améliorer l'efficacité des budgets en réduisant les conflits d'intérêts et en alignant les intérêts du principal et de l'agent.

Il se fait voir en République Démocratique du Congo, plus particulièrement en Province du Nord-Kivu que, malgré ses différents bienfaits, le budget reste un outil négligé et suffisamment ignoré dans les entreprises d'exportation du café. C'est ainsi notre recherche s'inscrit dans le cadre à remédier à cette situation qui ronge notre économie. Nous restons sans ignorer que les entreprises exportatrices sont d'une très grande importance dans l'économie d'un Etat. Notre travail cherche à démontrer si cet outil utilisé pour minimiser l'opportunisme du dirigeant (Agent) contribue réellement à l'amélioration de la performance financière des entités dont l'objectif principal est l'exportation du café en République Démocratique du Congo.

Dans le cadre de notre travail de recherche scientifique, nous voulons répondre à la question générale de savoir si les pratiques de la gestion budgétaire contribuent –elles à l'amélioration de la performance financière des entreprises d'exportation du café en Province du Nord – Kivu.

Cette question est complétée par les questions spécifiques suivantes :

- Quel est l'état des pratiques budgétaires au sein de la COOPAC RDC ?
- Comment les pratiques budgétaires ont impacté les indicateurs de performance financière pendant la période d'étude ?

L'objectif global cette étude est de spécifier l'impact de pratiques budgétaires sur la performance financière dans les entreprises d'exportation du café dans la province du Nord-Kivu en République démocratique du café. Ainsi les objectifs spécifiques permettant de répondre à la question générale sont les suivants :

- Analyser l'état des pratiques budgétaires au sein de la COOPAC RDC ;
- Evaluer comment les pratiques budgétaires ont impacté l'évolution des indicateurs de la performance au sein de cette entité pendant la période de notre étude.

Les hypothèses suivantes conduiront notre recherche :

- Un bon état de pratiques budgétaires reposerait sur une bonne prévision budgétaire, un bon système d'exécution budgétaire et une évaluation budgétaire efficace.
- Les pratiques budgétaires bien faites auraient impacté positivement les indicateurs de performance financière.

Signalons que le choix de ce sujet a été motivé par le grand désir de bien vouloir nous expérimenter financièrement dans le domaine du café en République Démocratique du Congo. Quant à l'Intérêt, ce travail aura un intérêt particulier pour les entreprises d'exportation du café parce que nous allons éclater les avantages de bien pratiquer les budgets dans l'atteinte rationnelle de leurs objectifs surtout financiers. Du point de vue social, cette recherche servira d'une base de données pour les recherches futures.

Revue de la littérature

Une approche actionnariale de la gouvernance dans un système financier dominé par la firme indirecte « bank oriented »

Issu du débat ouvert par Berle et Means (1932), concernant la firme managériale, le modèle financier de la gouvernance est habituellement associé à la théorie de l'agence. Cette dernière est celle qui a évoqué la question des bonnes pratiques de gouvernance implantées sur la base d'une relation de l'agence entre le principal qui est « l'actionnaire » et l'agent « le directeur ». Ceci permet aux principes de l'opportunisme et de l'asymétrie d'information de se manifester et d'impacter les pratiques de gouvernance.

Les deux acteurs, l'actionnaire et le dirigeant, peuvent avoir intérêt à ne pas respecter le contrat. La vision contractuelle de la firme nécessite d'étudier l'engagement des individus dans l'exécution des contrats qu'ils signent mutuellement entre eux, notamment dans le cas où le contrat comporterait la délégation d'un ensemble de décisions. Ceci peut s'assimiler à un transfert de droits. La théorie de l'agence implique une relation contractuelle entre les dirigeants de l'entreprise (mandataires) et les actionnaires (mandants). Cette théorie repose sur le principe selon lequel il y a un conflit d'intérêt entre les hauts dirigeants des entreprises qui désirent maximiser leurs propres intérêts et qui sont recrutés par les actionnaires qui cherchent la maximisation de leur fortune. Pour s'assurer que les mandataires effectuent leur prestation dans le meilleur intérêt des mandants, ces derniers exercent un contrôle continu pouvant se faire d'une façon directe ou indirecte.

Allaire et Firsirotu (2004) ont défini la relation de l'agence comme une relation de mandat dans laquelle une partie (le mandant) confie le travail à une autre (le mandataire). Ce concept est au cœur du problème de gouvernance des grandes structures. En réalité, dans la mesure où les dirigeants ne sont pas eux-mêmes des propriétaires, ils cherchent la maximisation de leur rémunération et leur stabilité même au détriment des actionnaires. Étudiant les différents éléments qui peuvent diminuer les coûts de contrôle, certains chercheurs ont abouti à des résultats différents. Ces chercheurs ont essayé de chercher les moyens efficaces pour contrôler le problème de l'agence (Chen et Steiner, 1999 ; Crutchley, Jensen, Jahera et Raymond, 1999 ; Jensen et Meckling, 1976 ; Eisenhardt, 1989; Agrawal et al., 1996).

Jensen et Meckling (1976) ont conclu que les différents coûts (coûts de surveillance) résultent des conflits d'intérêts entre les actionnaires et les dirigeants. Ces coûts sont dus à l'asymétrie de l'information existant au niveau de l'entreprise.

En outre, Eisenhardt (1989) a expliqué la théorie de l'agence par la relation entre le principal qui délègue une tâche et l'agent qui va exécuter le travail. Donc, il faut se demander lequel des deux contrats suivants conviendrait le mieux aux diverses situations : un contrat orienté sur les comportements ou un contrat orienté sur les résultats.

La théorie de l'agence suggère que les intérêts du directeur rejoignent ceux des propriétaires, à mesure que leur part augmente. Dans ce cas, selon Jensen et Meckling (1976), les intérêts des gestionnaires seront alignés avec ceux des propriétaires et que le besoin de surveillance intense par le conseil d'administration devrait diminuer. Le modèle actionnarial s'appuie, le plus souvent, sur la branche normative de la théorie d'agence, le courant est dit « principal-agent », qui présuppose, dans son modèle dominant, que les actionnaires sont les propriétaires et les dirigeants sont les agents. Il est cependant possible de justifier différemment l'objectif actionnarial, de façon plus conforme à la branche positive de la théorie d'agence issue de l'analyse de Jensen et Meckling (1976).

Dans leur perspective, complétée après par l'analyse de Fama (1980), consacrée à la firme managériale, le système de gouvernance se compose de mécanismes « internes », mis en place intentionnellement par les parties prenantes, et « externes », résultant du fonctionnement spontané des marchés. Les mécanismes « internes » tels que le droit de vote attribué aux actionnaires, le conseil d'administration, les systèmes de rémunération, les audits décidés par les dirigeants ou « externes », comme le marché des dirigeants et celui des prises de contrôle, sont des mécanismes apparus pour réduire les coûts d'agence nés des conflits entre dirigeants et actionnaires. D'autres mécanismes tels que les garanties contractuelles, les procédures de règlement judiciaire, le marché de l'information financière, voire un mécanisme informel comme la réputation, trouvent leur justification dans la résolution des conflits d'intérêts existant entre la firme et les créanciers financiers. Dans une banque, la résolution des conflits d'agence est donc un indicateur d'un système de gouvernance efficace.

Une approche disciplinaire partenariale « orientée marché » :

Le modèle disciplinaire partenarial trouve son origine dans la représentation de la firme comme une équipe de facteurs de production dont les synergies sont à l'origine de la rente organisationnelle. L'aménagement du schéma de création de valeur, comparativement au modèle actionnarial, se situe au niveau de la répartition par la remise en cause du statut de créanciers résiduels exclusifs des actionnaires. L'abandon de cette hypothèse conduit à s'interroger sur le partage de la rente en raison de la non-séparabilité investissement/financement. Ceci a également une influence sur la création de valeur. Les apporteurs de facteurs de production, autres que les actionnaires c'est – à – dire les partenaires divers, ne seront incités à contribuer à la création de valeur que s'ils perçoivent également une partie de la rente, accédant ainsi au statut de créancier résiduel. Autrement dit, comme le précise Zingales (1998), la gouvernance n'influe sur la création de la rente qu'à travers la répartition : le système de gouvernance n'est qu'un ensemble de contraintes régissant la négociation ex post sur le partage de la rente entre les différents partenaires. Cette vision trouve son origine dans le renouvellement de l'analyse de la propriété au sein de la théorie des contrats incomplets.

Sirine TOUMI (2016) dans son travail sur « l'impact des mécanismes de gouvernance dans la gestion des risques bancaires et la performance des banques « cas de la France, l'Allemagne et le Japon » voulait détecter l'impact des caractéristiques de gouvernance bancaire, à travers les conseils d'administration et leurs différents comités, en premier lieu sur le risque du crédit, et en deuxième lieu sur la performance bancaire. Ses résultats ont montré que les mécanismes internes de gouvernance affectent certes, le niveau des crédits non performants et la performance financière des banques, mais avec des effets plutôt mitigés ;

Faten Ben Bouheni (2026) à travers son travail de recherche scientifique, l'auteur voulait proposer une méthode plus adéquate pour l'analyse des données financières, notamment celles

des banques. Cette méthode peut aussi être utilisée pour les analyses de toute institution qui a une obligation d'établir et de publier un rapport financier annuellement.

Cette méthode permet aussi l'analyse des spécificités de chaque banque et donne une meilleure visibilité concernant le regroupement et l'étude de l'échantillon en différents groupes. Swain et Anup (2019) dans leur travail sur Gouvernance d'entreprise et gestion des risques ; Une analyse du secteur bancaire indien », cherchaient à examiner dans quelle mesure les banques indiennes utilisent des pratiques de gestion des risques et de gouvernance d'entreprise pour faire face à différents types de risques.

Selon les conclusions de cette étude, le conseil d'administration n'assume pas la responsabilité directe de la gestion des risques, mais ses activités de gouvernance peuvent contribuer de manière significative à une gestion efficace des risques. Les autorités bancaires devraient mettre en place des mesures ou des politiques pour garantir que tout le personnel participe aux pratiques de gestion des risques. La surveillance exercée par le conseil d'administration et l'équipe de direction, combinée à l'approbation du public, peut se traduire par une plus grande efficacité et une meilleure gestion universelle des risques.

2. Méthodologie

Cette partie du travail s'occupera de la description de la méthodologie utilisée tout au long de notre travail pour éclairer l'influence de la gouvernance sur la gestion de risques bancaires et comment celle-ci agit sur la performance financière de la banque en étude, étant donné que le pilier de tout travail, est le fait d'avoir une bonne méthodologie pour pouvoir bien organiser le plan de travail, d'étude ainsi que la rédaction. Pour cela, nous allons présenter dans ce chapitre, les pratiques méthodologiques auxquelles nous nous sommes penchés pour la réalisation de notre travail de recherche scientifique. Cette étude s'inscrit dans une posture épistémologique positiviste. Il s'agit ici de tester les postulats théoriques issus de la littérature comme présentée dans les notions précédentes. Les exigences d'une telle approche impliquent entre autres la construction d'un modèle théorique de recherche à partir de la littérature sur le sujet. Ce chapitre va nous parler des méthodes, c'est-à-dire les démarches utilisées en ce qui concerne les techniques de documentation, les collectes de données et des informations et les limites de l'étude afin de pouvoir parvenir à ce résultat.

Φ Méthodes de collecte de données :

Pour avoir les informations nécessaires à la rédaction de notre mémoire portant sur « Le système de gouvernance et son impact sur la gestion des risques et la performance financière sur les entreprises financières cas de la Trust Merchant Bank », deux techniques de collecte de données ont été utilisées dont la recherche documentaire et l'entretien semi-directif.

- Recherche documentaire :

L'étude sur la gouvernance, la gestion des risques bancaires ainsi que la performance financière nécessite une technique de documentation afin de compléter les données nécessaires à l'élaboration de ce mémoire. Cette technique désigne l'ensemble des moyens et des procédés qui permettent de rassembler des données et des informations à partir des recherches bibliographiques, sur web et sites internet et même jusqu'à différents articles sur la gouvernance. L'utilisation de ces données présente de nombreux avantages du fait qu'elles sont généralement peu chères et rapides à obtenir. Bien que cette recherche documentaire paraisse insuffisante, elle nous a néanmoins permis de mieux énoncer le problème, de repréciser la formulation des hypothèses de travail et de cerner certains aspects du sujet d'étude.

Notre recherche a été menée essentiellement auprès des entreprises financières en République Démocratique du Congo, cas étudié au sein de la Trust Merchant Bank en consultant une partie de leurs documents, bases de données ainsi que de leurs archives qui sont en rapport avec notre sujet de travail de recherche.

- Entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est une méthode plus compréhensive car elle laisse libre cours aux choix de réponse des enquêtés, avec leurs mots et des détails faisant sens selon eux. Cette méthode permet l'étonnement, ouvre le questionnement sur la complexité des objets étudiés. On a choisi l'entretien semi-directif ou semi-dirigé car ce type d'entretien permet de respecter la personnalité de l'individu qui peut envisager le problème de manière générale. Elle n'est donc ni entièrement libre, ni entièrement dirigé par un grand nombre de questions précises structurées.

La forme des questions sera par le contexte et l'entretien prendra ainsi la forme d'une conversation plutôt que d'une interrogation et ce qui nous a permis d'obtenir les informations nécessaires concernant la gouvernance et la gestion des risques au sein de la Trust Merchant Bank.

Dans notre cas d'espèce, nous avons eu des entretiens semi-directifs avec quelques employés. Ces entretiens nous ont été particulièrement bénéfiques pour déceler la problématique de l'étude présente, sa structure et l'appréciation du questionnaire nécessaire pour le recueil des informations.

L'entretien semi-directif ou semi-dirigé présente plusieurs avantages selon les objectifs qu'on fixe, parmi lesquels une liberté d'expression pour nous mais aussi pour l'enquêté. Autant que possible, on laisse venir l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement, dans les mots qu'il souhaite et dans l'ordre qui lui convient. On essaie simplement de recentrer l'entretien sur le thème de recherche et de poser des questions auxquelles l'interviewé ne vient pas par lui-même. Notre entretien avec le responsable d'audit et contrôle interne a été préparé par rapport

aux objectifs poursuivis et à notre hypothèse de recherche. Et l'analyse d'un problème précis : ses données, ses enjeux, les différentes parties en présence, les systèmes de relations etc.

Φ Outils de traitement de données :

Tel que dit précédemment, nous avons collecté nos données grâce à l'interview et à la documentation en consultant quelques documents de la Trust Merchant Bank, « TMB RDC ». En ce qui concerne leur traitement, nous les avons traitées grâce à MS Word pour les textes et Ms Excel pour les données chiffrées, ce qui nous a facilité de dégager l'évolution des indicateurs financiers au sein cette banque pendant la période de notre étude.

Φ Démarche Méthodologique

Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs à base de guide d'entretiens avec quatre 7 agents permanents œuvrant au sein de la TMB RDC. Ils ont été réalisés en individuel dans un intervalle de temps inégale de plus ou moins une heure. L'objectif était de recueillir leur perception, confirmer et éventuellement enrichir notre modèle conceptuel avec de nouvelles variables et de nouveaux items.

A cet effet, un guide structuré a été utilisé pour aborder une série de thèmes préalablement définis comme le recommande (Thiétart et al., 1999 ; Beldi et al., 2006).

3. Résultats

Φ Etat de la gouvernance au sein de la trust merchant bank

Pour collecter ces données, nous avons réalisé l'interview avec les hauts cadres de cette banque dont le tableau ci-dessous traduit leurs caractéristiques.

Selon la théorie de la gouvernance, Les critères sont les principes qui doivent être respectés pour garantir une gouvernance efficace et équitable. Ils sont généralement regroupés en quatre catégories :

- L'état de droit : la banque doit respecter la loi et les réglementations applicables. Cela inclut le respect des droits des clients, des employés et des autres parties prenantes.
- La transparence : la banque doit être transparente dans ses activités. Cela signifie que les clients, les employés et les autres parties prenantes doivent avoir accès aux informations pertinentes sur la banque, ses activités et ses performances.
- La responsabilité : la banque doit être responsable de ses actions. Cela signifie qu'elle doit être tenue de rendre des comptes aux clients, aux employés, aux autres parties prenantes et aux autorités de réglementation.
- L'efficacité : la banque doit être efficace dans ses opérations. Cela signifie qu'elle doit utiliser ses ressources de manière efficiente et rentable.

Voilà même les éléments qui vont faire objet de notre interview avec six hauts cadres.

Tableau 1

Caractéristiques des agents de la TMB interviewés

Pratiques	Respect de l'Etat de droit	La transparence	La responsabilité et l'efficacité
Répondants			
R1	L'état de droit n'est pas bien respecté au sein de la TMB parce que toutes les parties prenantes ne sont pas considérées de la manière identique.	Les opérations bancaires sont transparentes au sein de la TMB	Ces deux grandeurs sont bien respectées au sein de la TMB
R2	Il y a respect de l'Etat de droits parce que toutes parties prenantes bénéficient des mêmes services et de la même manière	Bonne	Bonnes
R3	Il y a respect de l'Etat de droits parce que toutes parties prenantes bénéficient des mêmes services et de la même manière	Elle n'est pas bien respectée chez – nous	La participation active règne chez la TMB et la banque est efficace car à chaque fin de l'exercice elle atteint toujours ses objectifs d'une manière signification
R4	Pour moi il y a respect de l'état de droit	Les opérations bancaires sont transparentes au sein de la TMB	Bonne
R5	Il y a respect de l'Etat de droits parce que toutes parties prenantes bénéficient des mêmes services et de la même manière	La transparence existe chez TMB	La participation active règne chez la TMB et la banque est efficace car à chaque fin de l'exercice elle atteint toujours ses objectifs d'une manière signification
R6	Bien tenue de ma part	La transparence existe chez TMB	La participation active règne chez la TMB et la banque est efficace car à chaque fin de l'exercice elle atteint toujours ses objectifs d'une manière signification

Tableau 2

Appréciation de l'application de l'état de droit au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la la bonne application de l'état de droit au sein de la TMB. Ainsi, l'état de droit est bien respecté au sein de la Trust Merchant Bank.

Tableau 3

Appréciation de la transparence des opérations bancaires au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la la bonne application de l'état de droit au sein de la TMB. Ainsi, il y a une transparence des opérations bancaires au sein de la Trust Merchant Bank.

Tableau 4

Appréciation de la participation et l'efficacité au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	6	$p1 = 1,0$
Mauvaise	0	$p2 = 0,0$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion égale à l'unité au profit de la bonne transparence et efficacité. Ainsi, la responsabilité et l'efficacité sont bien appliqués au sein de la Trust Merchant Bank.

En sommaire l'appréciation de la gouvernance a été bien appréciée par rapport aux résultats de l'interview confrontés à la théorie.

Φ Etat de la gestion de risques au sein de la TMB

Dans cette partie, il sera question d'analyser l'état des pratiques de gestion des risques au sein de la TMB. Pour y parvenir, nous nous sommes entretenus avec les hauts cadres de la TMB pour saisir la manière dans laquelle cette banque applique la gestion des risques en son sein.

Une gestion saine des risques doit tenir compte des approches suivantes :

- Une approche holistique : la gestion des risques doit prendre en compte tous les risques auxquels la banque est exposée, y compris les risques financiers, opérationnels, juridiques, de réputation et de cyber sécurité.
- Une approche proactive : la gestion des risques doit être proactive, c'est-à-dire qu'elle doit identifier et atténuer les risques avant qu'ils ne se produisent.
- Une approche transparente : la gestion des risques doit être transparente, c'est-à-dire que les dirigeants de la banque doivent être tenus informés des risques auxquels la banque est exposée.
- Une approche évolutive : la gestion des risques doit être évolutive, c'est-à-dire qu'elle doit être adaptée aux changements de l'environnement dans lequel la banque opère.

Tableau 5

Etat de la gestion des pratiques de gestion des risques au sein de la TMB

Répondants	Approche holistique	Approche proactive	Approche transparente	Approche évolutive
R1	Notre banque tient compte de tous les risques auxquels elle est exposée,	La banque dispose d'un service de gestion de risques qui identifie les différentes risques pour les éviter ou les contourner	Le chargé de gestion de risques informé à temps toutes les actualités de gestion.	Cette approche est aussi respectée
R2	Tous les risques sont traités de la même manière	La banque dispose d'un service de gestion de risques qui identifie les différentes risques pour les éviter ou les contourner	Le chargé de gestion de risques informé à temps toutes les actualités de gestion.	Cette approche est aussi respectée

Répondants	Approche holistique	Approche proactive	Approche transparente	Approche évolutive
R4	Bien tenue	Bien tenue	Bien tenue	Bien tenue
R5	Pour moi, il y a des risques qui sont négligés	Tous les risques ne sont pas captés de la même façon	Bien tenue	La banque ne maîtrise pas cette approche
R6	Notre banque tient compte de tous les risques auxquels elle est exposée,	La banque dispose d'un service de gestion de risques qui identifie les différentes risques pour les éviter ou les contourner	Pas du tout bonne	Bien tenue

Tableau 6

Appréciation de l'application de l'approche holistique au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche holistique au sein de la TMB. Ainsi, les risques sont bien gérés et de la même manière au sein de la Trust Merchant Bank et n'affectent pas donc la banque.

Tableau 7

Appréciation de l'application de l'approche proactive au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, les risques sont bien identifiés et bien gérés au sein de la Trust Merchant Bank et n'affectent pas donc la banque.

Tableau 8

Appréciation de l'application de l'approche transparente au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, les dirigeants de la banque doivent être tenus informés des risques auxquels la banque est exposée.

Tableau 9

Appréciation de l'application de l'approche évolutive au sein de la TMB RDC

Appréciation	Effectifs	Proportion
Bonne	5	$p1 = 0,83$
Mauvaise	1	$p2 = 0,17$
Total	6	$p1 + p2 = 1$

Ce tableau montre qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, elle est adaptée aux changements de l'environnement dans lequel la banque opère.

Une bonne gestion des risques permet à une banque de protéger ses clients, ses employés et ses actionnaires des pertes financières. Elle permet également à la banque de maintenir sa réputation et de continuer à fonctionner de manière sûre et rentable.

Φ Analyse de l'évolution des indicateurs de la performance au sein de la TMB

Φ .1. Présentation de données recueillies au sein de la TMB

	CDF					USD	
	2016	2017	2018	2019	2020	2020	2020/19
TOTAL DU BILAN							
Total bilantaire	686 556 555	1 018 840 530	1 467 707 493	1 753 386 868	2 328 192 321	1 180 742	33%
Dépôts collectés	592 773 742	850 782 958	1 196 521 729	1 452 452 311	2 044 877 158	1 037 059	41%
• Dépôts à vue	392 106 782	574 512 050	833 933 697	957 537 700	1 298 553 657	658 561	36%
• Dépôts à terme et comptes d'épargne	200 666 960	276 270 908	362 588 032	494 914 611	746 323 501	378 498	51%
Crédits à décaissement	280 090 000	353 762 057	433 374 001	569 144 535	656 042 760	332 712	15%
Ratio crédits/dépôts	47%	42%	36%	39%	32%		
Fonds propres réglementaires	73 114 410	119 376 716	131 904 296	160 615 183	194 855 618	98 821	21%
Autres ressources permanentes	-	-	-	22 862 785	22 784 963	11 555	0%
Actifs à risques pondérés	368 052 079	492 153 945	947 451 356	1 154 465 475	1 386 404 279	703 114	20%
Investissements nets	44 201 220	60 045 019	68 589 354	90 364 293	122 615 551	62 184	36%

RÉSULTATS							
Produit brut bancaire	64 828 951	105 274 798	133 433 107	143 207 437	185 964 225	94 312	30%
Produit net bancaire	49 440 048	84 807 484	107 702 169	113 355 752	134 844 368	68 386	19%
Frais généraux	43 791 169	60 141 332	73 486 881	81 661 169	102 863 915	52 167	26%
Résultat brut d'exploitation	11 748 690	31 720 001	42 707 629	41 621 111	41 518 771	21 056	0%
Dotations annuelles aux amortissements	3 492 649	3 731 996	4 877 909	6 690 119	8 196 384	4 157	23%
Résultat net	656 939	12 185 475	20 768 152	23 412 986	1 806 534	916	-92%

RATIOS DE PERFORMANCES

Coefficient d'exploitation (CIR)		88,6%	70,9%	68,2%	72,0%	76,0%
Coefficient de rentabilité (ROE)		0,9%	10,2%	14,5%	13,6%	0,9%
Coefficient de rendement des actifs (ROA)		0,1%	1,2%	1,4%	1,3%	0,1%

PRINCIPAUX RATIOS PRUDENTIELS*

Norme BCC

Solvabilité de base	>7,5%	15,4%	16,6%	11,4%	11,4%	11,6%
Solvabilité générale	>10%	19,9%	23,3%	14,0%	13,9%	14,1%
Coefficient de liquidité	>100%	112,8%	113,7%	139,0%	163,0%	152,6%
Coefficient de transformation	>80%	271,8%	219,2%	432,0%	436,0%	473,1%
Coefficient de couverture des immobilisations	>100%	169,9%	202,6%	199,0%	181,0%	160,9%

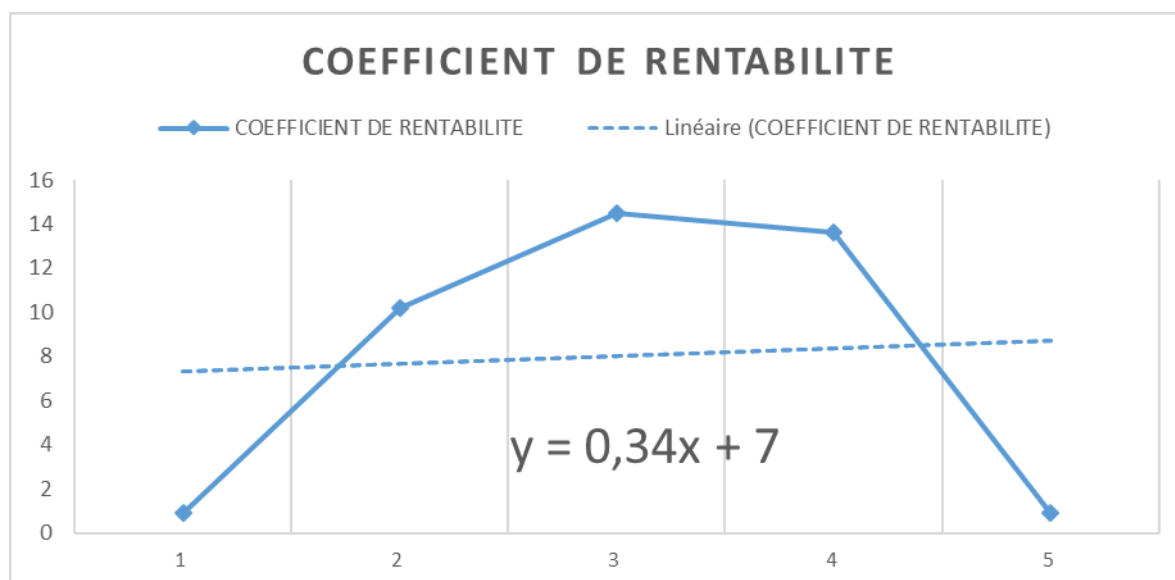
* En 2018, la Banque Centrale du Congo a mis en place une nouvelle directive de calcul des ratios prudentiels.

Nombre d'agences et guichets		91	96	100	109	106
Nbre d'agents indépendants PEPELE Mobile		-	400	950	1 310	1 700
Nombre d'employés		1 197	1 337	1 377	1 468	1 473
Nombre de comptes		1 246 547	1 538 068	1 783 704	2 225 229	2 736 262

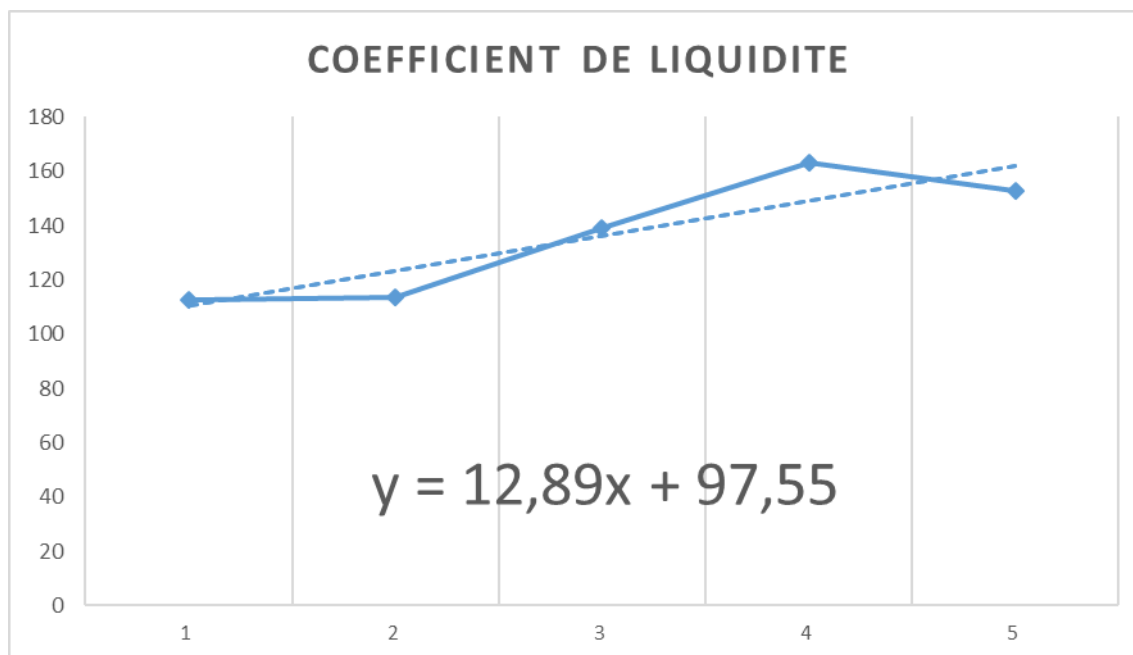
Φ 2. Evolution de ratios de performances au sein de la TMB

Graphique 1

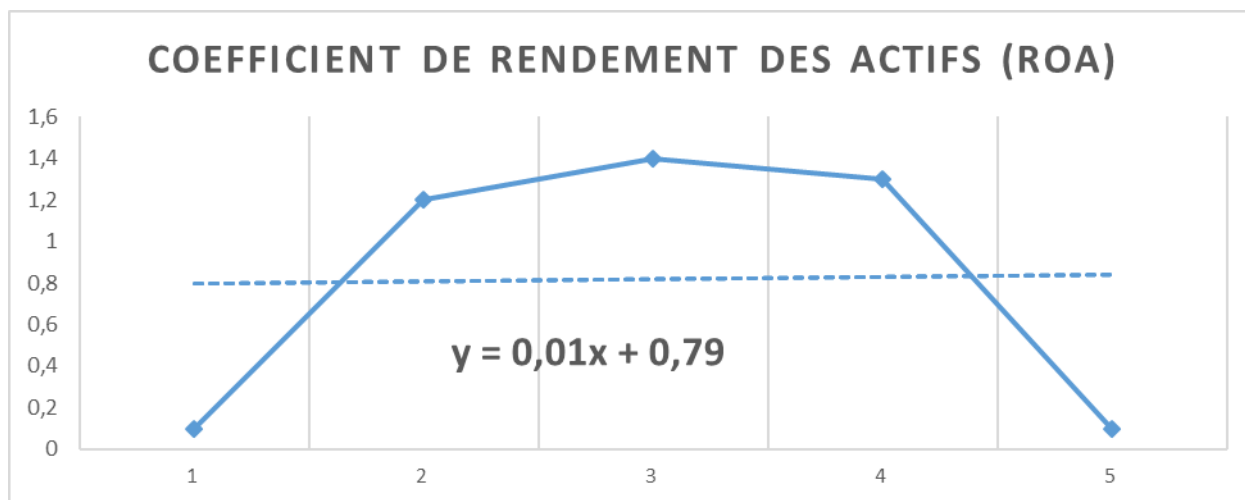
Evolution du coefficient de rentabilité



Ce graphique montre que le ratio de rentabilité pour la TMB évolue à la hausse avec une augmentation annuelle moyenne de 0,34% et le ratio à l'origine de 7%.

Graphique 2*Evolution du coefficient de liquidité de 2016 à 2020.*

Ce graphique montre que le ratio de rentabilité pour la TMB évolue à la hausse avec une augmentation annuelle moyenne de 12,89% et le ratio à l'origine de 97,55%.

Graphique 3*Evolution du coefficient de rendement des actifs de 2016 à 2020.*

Ce graphique montre que le ratio de rendement des actifs pour la TMB évolue à la hausse avec une augmentation annuelle moyenne de 0,01% et le ratio à l'origine de 0,79%.

En somme, les trois indicateurs analysés ont évolué à la hausse au cours de la période allant de 2016 à 2020, période de notre étude.

4. Discussion Des Resultats

Cette section est réservée à la discussion de nos résultats. Il est également important de savoir que discuter les résultats c'est mettre en confrontation les études empiriques contre les résultats et les hypothèses de recherche.

Les résultats montrent qu'il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la la bonne application de l'état de droit au sein de la TMB. Ainsi, l'état de droit est bien respecté au sein de la Trust Merchant Bank. Il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'état de droit au sein de la TMB. Ainsi, il y a une transparence des opérations bancaires au sein de la Trust Merchant Bank.

La différence de proportion égale à l'unité au profit de la bonne transparence et efficacité. Ainsi, la responsabilité et l'efficacité sont bien appliqués au sein de la Trust Merchant Bank. Ainsi, l'appréciation de la gouvernance a été bien appréciée par rapport aux résultats de l'interview confrontés à la théorie.

Pour la gestion de risques, nous avons constaté une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche holistique au sein de la TMB. Ainsi, les risques sont bien gérés et de la même manière au sein de la Trust Merchant Bank et n'affectent pas donc la banque, il y a une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, les risques sont bien identifiés et bien gérés au sein de la Trust Merchant Bank et n'affectent pas donc la banque. Il y a aussi une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, les dirigeants de la banque doivent être tenus informés des risques auxquels la banque est exposée et une différence de proportion de 0,66 au profit de la bonne application de l'approche proactive au sein de la TMB. Ainsi, elle est adaptée aux changements de l'environnement dans lequel la banque opère. Ainsi, selon nos résultats une bonne gestion des risques permet à une banque de protéger ses clients, ses employés et ses actionnaires des pertes financières. Elle permet également à la banque de maintenir sa réputation et de continuer à fonctionner de manière sûre et rentable. Pour les indicateurs financiers, les trois indicateurs analysés ont évolué à la hausse au cours de la période allant de 2016 à 2020, période de notre étude.

Sirine TOUMI « l'impact des mécanismes de gouvernance dans la gestion des risques bancaires et la performance des banques » cas de la France, l'Allemagne et le Japon » Thèse de doctorant, Université Nice Sophia Antipolis & Université de Tunis, 2016. L'auteur voulait détecter l'impact des caractéristiques de gouvernance bancaire, à travers les conseils d'administration et leurs différents comités, en premier lieu sur le risque du crédit, et en deuxième lieu sur la performance bancaire. Ses résultats ont montré que les mécanismes internes de gouvernance affectent certes, le niveau des crédits non performants et la performance financière des banques, mais avec des effets plutôt mitigés ;

Pour Faten Ben Bouheni (2016), dans étude intitulé « Méthode d'analyse de l'impact des mécanismes de la gouvernance sur la performance bancaire », l'auteur voulait proposer une méthode plus adéquate pour l'analyse des données financières, notamment celles des banques. Cette méthode peut aussi être utilisée pour les analyses de toute institution qui a une obligation d'établir et de publier un rapport financier annuellement.

Cette méthode permet aussi l'analyse des spécificités de chaque banque et donne une meilleure visibilité concernant le regroupement et l'étude de l'échantillon en différents groupes.

A son tour, Swain (2019), dans une étude sur la « Gouvernance d'entreprise et gestion des risques ; Une analyse du secteur bancaire indien », cherchait à examiner dans quelle mesure les banques indiennes utilisent des pratiques de gestion des risques et de gouvernance d'entreprise pour faire face à différents types de risques. Selon les conclusions de cette étude, le conseil d'administration n'assume pas la responsabilité directe de la gestion des risques, mais ses activités de gouvernance peuvent contribuer de manière significative à une gestion efficace des risques. Les autorités bancaires devraient mettre en place des mesures ou des politiques pour garantir que tout le personnel participe aux pratiques de gestion des risques. La surveillance exercée par le conseil d'administration et l'équipe de direction, combinée à l'approbation du public, peut se traduire par une plus grande efficacité et une meilleure gestion universelle des risques.

Conclusion

Nous voici arrivé au terme de notre travail intitulé Impact des mécanismes de gouvernance sur la Gestion des risques bancaires et la Performance des Banques en République Démocratique du Congo, Cas de la Trust Merchant Bank RDC. En réalité, toute entreprise soucieuse de son devenir est sensée s'interroger.

Cette étude nous a permis, d'une part, de prendre connaissance des différents concepts inhérents à la performance financière ainsi qu'à la gestion de risque et la gouvernance. Et d'autres parts, de parcourir la littérature empirique mettant en évidence le lien entre ces notions.

La considération de nos résultats de recherches confrontées aux résultats empiriques de nos prédécesseurs nous permet ainsi de confirmer nos deux hypothèses de recherche selon lesquelles Il y aurait un bon état de gouvernance au sein de la TMB RDC.

Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur la gestion de risques au sein des institutions financières. Une bonne qualité de la gouvernance d'une banque aurait un impact positif sur l'évolution des indicateurs de la performance financière au sein de la Trust Merchant Bank en RDC.

Références

- Aboddy, D. & Kasznik, R., (2000). CEO stock option awards and the timing of corporate voluntary disclosures. *Journal of Accounting and Economics*, 29, 73 -100.
- Abraham, H. (2010). Is management of risk sharing by banks a cause for bank runs?. *South African Journal of Business Management*, 41(1), 51-55.
- Adams, R. B. & Mehran, H. (2008). Corporate performance, board structure, and its determinants in the financial institutions. Working paper of Federal Reserve Bank of New York.
- Arikawa, Y. & Miyajima, H. (2007). Relational banking in post Bubble Japan: Co-existence of soft-and hard budget constraint.
- Arosa. B. I. & Maseda, A. (2010), Outsiders on the Board of Directors and Firm Performance: Evidence from Spanish Non-Listed Family Firms. *Journal of Family Business Strategy*, 1, 236-245.
- Athanasoglou, P., Brissimis, S. & Delis, M. (2008). Bank specific, industry specific and macroeconomic determinants of bank profitability. *Journal of International Financial Markets, Institutions and Money*, 18, 121-136.
- Bâhr, J. (2005). *Les grandes banques allemandes et leurs activités dans l'Europe occidentale occupée, 1940-1944*. Histoire, économie et société.
- Barro, J. R. & Barro, R.J (199). Pay, Performance and Turnover of Bank CEOs. *Journal of labor Economic*, 8(4), 448-481.
- Bernard, S. B. & Sanjai, B. (2002). The Non-Correlation between Board Independence and Long-Term Firm Performance. *Journal of Corporation Law*, 27, 231-273.
- Bauer, R., Eichholtz, P. & Kok, N. (2010). Corporate Governance and Performance: The REIT Effect. *Real Estate Economics*, 1-29.
- Barth, J.R., Lin C Ma, Y., Seade, J. & Song, F.M. (2013). Do bank regulation, supervision and monitoring enhance or impede bank efficiency?. *Journal of Banking and Finance*, 37, 2879-2892.
- Barnhill, T. M., Papapanagiotou, P. & Schumacher, L. (2002), Measuring integrated and credit risk in bank portfolio: An application to a set of hypothetical banks operating in South Africa. *Financial Markets, Institutions and Investments*, 11 (5), 401-443.
- Eisenberg, T., Sundgren, S. & Wells, M.T. (1998). Larger board size and decreasing firm value in small firms. *Journal of financial economics*, 48, 35-54.
- Eisenhardt, K. (1989). Building Theories from Case Study Research. *Academy of Management Review*, 14 (4), 532-550.
- Fama, E. F. (1980). Agency Problems and the Theory of the Firm". *Journal of Political Economy*, 88 (1), 288-307.

Farrell, K.A. & Hersch, P.L. (2005). Additions, to corporate boards: the effect of gender.
Journal of Corporate Finance, 11, 85-106.